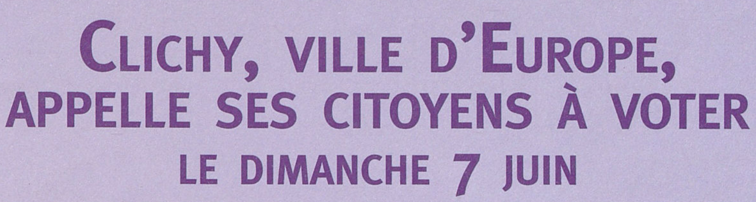




CLICHY, VILLE D'EUROPE, APPELLE SES CITOYENS À VOTER
LE DIMANCHE 7 JUIN

Clichy, le 25 mai 2009

Madame, Monsieur,

La construction de l'Europe fait partie intégrante de l'histoire et de l'identité de Clichy, sans même remonter jusqu'au roi Dagobert qui en avait fait la capitale de son royaume qui couvrait une grande partie de l'Europe actuelle.

Georges Levillain, maire de Clichy de 1947 à 1965, a œuvré en faveur de la réconciliation franco-allemande à travers le jumelage avec la ville d'Heidenheim, dont nous avons fêté le cinquantenaire à l'occasion de la journée de l'Europe du 9 mai dernier. Clichy est également jumelée avec Sankt Pölten (Autriche), Santo Tirso (Portugal), Rubi (Espagne) et Southwark (Grande-Bretagne), et développe des échanges culturels avec d'autres villes d'Europe centrale. **Notre ville a d'ailleurs reçu en 2006 le prix du Conseil de l'Europe des villes européennes pour ses actions et son investissement dans la promotion de l'idéal européen, porté également par mon prédécesseur à la mairie de Clichy, Jacques Delors.**

J'ai participé les 22, 23 et 24 avril aux États généraux du Conseil des Communes et Régions d'Europe à Malmö, en Suède, qui ont permis d'échanger entre élus de toutes sensibilités politiques sur les moyens de faire face à la crise économique, d'agir pour l'emploi et l'insertion, de favoriser le développement durable et la coopération décentralisée avec le reste du monde.

L'Europe intervient dans des domaines qui concernent directement le quotidien des citoyens : harmonisation des conditions de travail des salariés européens, limitation de la durée hebdomadaire de travail, surveillance des marchés financiers et de l'activité des fonds spéculatifs, renforcement de la sécurité maritime et lutte contre la pollution, encadrement des tarifs de téléphonie mobile... **Le Parlement européen doit recevoir une forte légitimité du suffrage universel pour jouer pleinement son rôle d'orientation et de contrôle.**

C'est pourquoi le scrutin du dimanche 7 juin, lequel ne comprend qu'un seul tour, concerne chaque citoyen. J'invite chacune et chacun d'entre vous à consulter les listes et leurs programmes pour faire votre choix.

Comme à chaque élection, les minibus circuleront le dimanche 7 juin de 8 heures à 20 heures. Des dispositifs résumés dans une brochure dédiée et sur le site Internet de la Ville sont à votre disposition pour faciliter votre vote : si vous ne pouvez vous déplacer, appelez le 01 47 15 95 90 quelques jours avant pour qu'une navette se rende à votre domicile, et si vous êtes absent le jour du scrutin, pensez au vote par procuration.

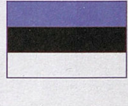
Les nouveaux habitants, les citoyens européens, nos compatriotes qui viennent d'accéder à la nationalité française, et les jeunes récemment majeurs, résidant à Clichy sont également appelés aux urnes le 7 juin.

Voter est un droit, c'est aussi un devoir.

Bien à vous







Gilles Catoire,
Maire de Clichy,
Conseiller général de Hauts-de-Seine

www.ville-clichy.fr



